

2 PERSONNES TUÉES SUR 3 LE SONT SUR LES ROUTES HORS AGGLOMÉRATION



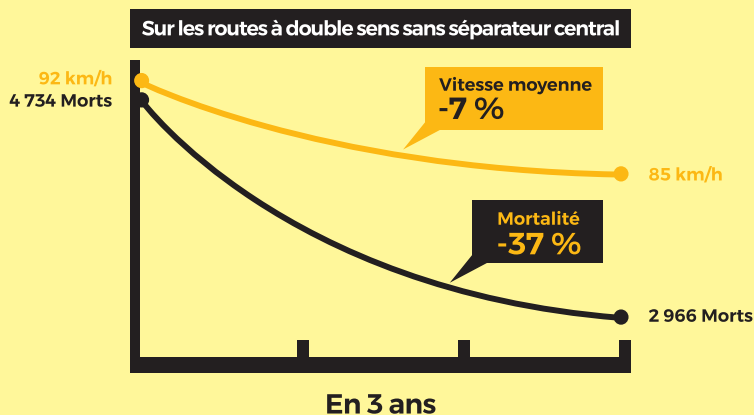
« Baisser la vitesse de 10 km/h sur les routes à double sens sans séparateur central pourrait permettre de sauver 350 à 400 vies chaque année. » : conclusion de l'étude menée à la demande du Conseil national de la sécurité routière par une équipe d'accidentologues français indépendants publiée en 2013.*

À compter du 1er juillet 2018 la vitesse maximale autorisée sur les routes à double sens sans séparateur central sera limitée à 80 km/h.

QUAND LA VITESSE BAISSE, LA MORTALITÉ ROUTIÈRE BAISSE

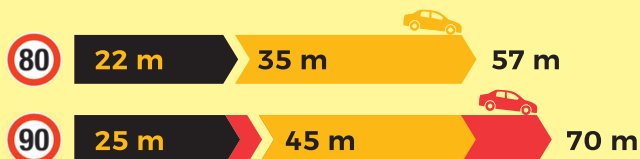
En France, après l'implantation des premiers radars, la vitesse moyenne sur les routes concernées a baissé, entre 2002 et 2005, de 7 %. La mortalité a baissé de 37 % sur ces mêmes axes.

Source :
Observatoire national interministériel
de la sécurité routière.



DES DISTANCES DE FREINAGE MOINS ÉLEVÉES

En réduisant la vitesse de 10 km/h, la distance d'arrêt diminue de 13 mètres.



Distance d'arrêt = Distance parcourue pendant le temps de réaction + Distance de freinage

PEU DE DIFFÉRENCE DANS LE TEMPS DE TRAJET

En roulant à 90 plutôt qu'à 80 vous ne gagnez que ...



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES



* Consultez l'étude complète sur www.conseil-national-securite-routiere.fr